

Monsieur Luc Doray

Secrétaire de l'Office de consultation publique de Montréal

**Objet : Projet de construction d'une école primaire à L'Île-des-Sœurs**

Monsieur,

Résident de l'Île depuis 1987, ancien président de l'Association des propriétaires de L'Île-des-Sœurs (APIDS aujourd'hui APRIDS) et ancien conseiller municipal de l'Île (1997-2001), je n'ai pas eu la possibilité de suivre ce dossier de près. Mais j'ai lu un certain nombre d'articles des hebdomadaires locaux et de documents de l'Aprids s'y rapportant. J'ai également assisté à la séance de consultation du 17 juin au Centre Elgar qu'incidemment j'ai trouvée très bien présidée.

Le nombre et la nature des questions et objections lues puis entendues le 17 juin m'amènent à penser que le site préconisé par l'arrondissement de Verdun pour la construction d'une deuxième école primaire à l'Île (dont la nécessité ne fait aucun doute), soit le triangle vert jouxtant le parc de la Fontaine, n'est pas approprié. J'en souligne simplement quelques-unes qui sont majeures :

- la sécurité problématique des enfants;
- le problème des espaces de stationnements pour le personnel de l'école (trois seulement) et les hypothèses de solutions présentées par les représentants de l'arrondissement de Verdun (entente avec les propriétaires du centre commercial voisin et utilisation des rues autour du site);
- les problèmes de circulation prévisibles;
- le risque élevé, sinon la certitude, d'empiètement dans le parc de la Fontaine, compte tenu des prévisions des clientèles scolaires à venir et des agrandissements de l'école primaire actuelle dans le parc Elgar;
- la géométrie même du site qui impose trop de limitations à l'aménagement adéquat d'un établissement scolaire et de ses composantes...

À cela s'ajoute la crédibilité de l'arrondissement, sérieusement minée pour différentes raisons dont les suivantes:

- à la base, le fait sidérant qu'il n'ait pas inclus les besoins en matière d'écoles primaires et secondaire dans sa planification (point que j'ai touché dans un mémoire lors de la révision du plan d'urbanisme de 2001 si ma mémoire est bonne) et qu'il faille aujourd'hui y répondre partiellement au moyen d'expédients;
- le fait qu'après avoir longtemps considéré le parc de la Fontaine comme le seul site possible pour accueillir une autre école primaire, il a dû finalement admettre qu'en raison d'une entente légale passée son utilisation à cette fin était exclue;
- son refus mal justifié de considérer des sites alternatifs, entre autres le lot Archambault où ses analyses de contamination n'auraient pas été effectuées aux bons endroits et ne

seraient pas concluantes sans, par ailleurs, avoir confié la tâche à des spécialistes indépendants;

- ses informations trop souvent insatisfaisantes et sa réticence alléguée à collaborer ouvertement avec les personnes et associations qui cherchent de bonne foi des solutions idoines pour une question de cette importance, sans parler de ses attaques insidieuses à leur endroit.

Abandonner l'idée de construire une nouvelle école primaire dans le triangle vert longeant le parc de la Fontaine et dédier d'autres sites à une troisième école primaire et une école secondaire (dont le besoin dans ce dernier cas se fait sentir depuis plusieurs années déjà) est, quant à moi, la voie à suivre.

Veillez agréer, Monsieur Doray, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert Isabelle